



DOSSIER DE PRESSE

33 collectivités territoires de commerces équitables en France !

10 nouvelles collectivités deviennent Territoires de Commerce Équitable en 2011 et 4 collectivités reçoivent un prix du jury

Remise des titres le 23 novembre 2011 au salon des maires et des collectivités locales

Contact presse

Gaëlle GIFFARD
01 42 09 05 73
chefdeprojet@territoires-ce.fr

Une initiative de

Avec le soutien de



SOMMAIRE

PRESENTATION DE LA CAMPAGNE	3
HISTORIQUE ET DÉVELOPPEMENT DE LA CAMPAGNE	4
QUELQUES ACTIONS EMBLÉMATIQUES MENÉES EN 2011 PAR LES COLLECTIVITÉS ENGAGÉES	5
3 ^{ème} JURY NATIONAL : JEUDI 23 NOVEMBRE 2011	100
LES 3 ORGANISATEURS DE LA CAMPAGNE	122
LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DE LA CAMPAGNE	133
INFORMATIONS SUR LE COMMERCE ÉQUITABLE	144
LES CHIFFRES DU COMMERCE ÉQUITABLE	155

PRESENTATION DE LA CAMPAGNE

La Campagne Territoires de Commerce Equitable est organisée en France par trois acteurs clés du commerce équitable :

- Max Havelaar France
- La Fédération Artisans du Monde
- Plate-Forme pour le Commerce Equitable (PFCE)



En 2011, les organisateurs de la campagne ont accompagné les 10 collectivités engagées dans la mise en œuvre des actions en faveur du commerce équitable.

Les collectivités lauréates en 2011

- Conseil Régional d'AQUITAINE
- Conseil Général de MEURTHE-ET-MOSELLE
- Communauté urbaine de BORDEAUX (Gironde)
- Communauté d'agglomération du BOULONNAIS (Pas-de-Calais)
- Communauté d'agglomération de REIMS (Marne)
- Ville de CHALONS-EN-CHAMPAGNE (Marne)
- Ville de LONGVIC (Côte d'Or)
- Ville de REIMS (Marne)
- Ville de SAINT-HERBLAIN (Loire-Atlantique)
- Ville de SAVERNE (Bas-Rhin)



4 prix du Jury 2011 pour les collectivités titrées en 2010 et 2009 seront remis le **23 novembre 2011 au Salon des Maires à Paris,**

- **Prix Achats publics équitable,**
- **Prix sensibilisation des entreprises et commerces**
- **Prix sensibilisation du grand public**
- **Prix Conseil local.**

En quoi consiste l'engagement dans la campagne pour les collectivités?

5 objectifs à réaliser :

1

Voter une délibération et acheter des produits issus du commerce équitable

2

Contribuer à développer les produits équitables dans les commerces et restaurants du territoire

3

Inviter les principales entreprises et organisations du territoire à acheter des produits du commerce équitable

4

Communiquer sur les réalisations et sensibiliser sur les enjeux du commerce équitable

5

Créer un Conseil Local pour le commerce équitable, lieu d'échanges et de propositions sur la campagne

HISTORIQUE ET DÉVELOPPEMENT DE LA CAMPAGNE

D'où vient cette initiative ?



Cette campagne nationale est la déclinaison française de la campagne Fairtrade Towns lancée en 2000 en Grande-Bretagne (Garstang étant la première Fairtrade Town) qui connaît un succès grandissant. En effet, plus de 850 territoires dans 20 pays (Royaume-Uni, Suède, Italie, Australie...) ont déjà obtenu le titre **Fair Trade Town** et 1 000 territoires sont engagés dans la démarche pour obtenir le titre. Londres, Bruxelles, Rome ou Copenhague sont Territoires de Commerce Equitable. Les villes de Madrid et Montréal sont, quant à elles, engagées dans la démarche. Le Royaume-Uni vient de célébrer sa 500^{ème} Fair Trade Town, ce qui démontre l'ampleur du mouvement.

Son fonctionnement

La campagne **Territoires de commerce équitable** a pour objectif de fédérer les initiatives des collectivités territoriales en faveur du commerce équitable. Elle leur fournit un cadre (avec 5 objectifs à décliner), des outils pour mener à bien leurs actions et les met en lien avec un réseau de collectivités engagées.

Les collectivités territoriales françaises qui s'engagent dans la campagne Territoires de Commerce Equitable le font aux côtés de la Fédération Artisans du monde, de la Plate-Forme pour le Commerce Equitable (PFCE) et de Max Havelaar France et en collaboration avec tous les acteurs locaux impliqués dans le commerce équitable.

Développement de la campagne

En France, l'année 2009 s'est caractérisée par l'engagement des premières collectivités. Ce sont à ce jour 23 collectivités qui ont démontré leur engagement en faveur du commerce équitable en obtenant le titre de Territoire de commerce équitable en 2009 et 2010..

En 2011, 10 nouvelles collectivités dont, pour la première fois, un Conseil Général et des Communautés de communes, ont obtenu le titre de « Territoire de commerce équitable ».

4 Prix du Jury en 2011

Des prix du Jury seront également décernés cette année pour valoriser les actions exemplaires des collectivités titrées et inspirer d'autres collectivités. Un 4^{ème} prix du Conseil Local a été introduit afin de valoriser la mobilisation par les collectivités des acteurs du territoire autour du commerce équitable.

Quelques actions emblématiques menées en 2011 par les collectivités ayant obtenu le titre Territoires de Commerce Équitable :

Conseil Régional d'Aquitaine



Engagée depuis 2 ans dans une politique d'achats équitables ambitieuse (250 000€ en 2011 dont 180 000€ de vêtements pour les agents techniques de la collectivité), la région est fortement impliquée dans la mobilisation des collectivités de son territoire sur le commerce équitable : elle anime avec l'Ademe le Réseau Aquitain des Achats Responsables (60 collectivités) et pilote une plate-forme d'achat et d'information qui regroupe plus de 130 collectivités mobilisées sur les achats responsables et le commerce équitable. Soutien du développement économique et de la mutualisation des acteurs locaux du commerce équitable, la région favorise le développement d'une plate-forme régionale dédiée à ces acteurs avec notamment la création d'un espace dédié, « La Place » à Bordeaux.

Conseil Général de Meurthe-et-Moselle

Le département mobilise activement les collectivités de son territoire sur le commerce équitable, avec notamment l'organisation d'une rencontre sur « l'engagement équitable des collectivités locales », à destination des agents et élus du département et de la région, afin de créer une dynamique en Lorraine autour de ce sujet. Le département est également impliqué dans la sensibilisation de ses habitants à travers l'organisation annuelle d'un Marché du Monde Solidaire, qui fait la part belle au commerce équitable. L'édition 2010 a réuni près de 7000 visiteurs.



Communauté urbaine de Bordeaux



La communauté urbaine est engagée dans une politique d'achats équitables ambitieuse, en particulier pour les vêtements de travail des agents de la collectivité (plus de 600 000€ en 2010). Egalement impliquée dans la sensibilisation des collectivités de son territoire sur le commerce équitable, elle a organisé plusieurs rencontres sur ce sujet avec les 27 communes du réseau économie sociale et solidaire de la collectivité. Un marché de Noël éthique et équitable a été organisé dans le cadre d'une des ces rencontres.

Longvic

Engagée depuis plusieurs années en faveur du commerce équitable, La ville a réalisé plusieurs actions de sensibilisation auprès de ses habitants, notamment des dégustations de produits équitables pour des élèves des cantines et des séniors. La ville a également imaginé un moyen original et efficace de mobiliser les associations de son territoire sur le commerce équitable en incitant les buvettes associatives à proposer des produits équitables à l'occasion de plusieurs événements annuels. Souhaitant aller plus loin dans cette démarche, la ville envisage même de conditionner l'octroi des subventions de fonctionnement de ces associations à la vente de produits équitables dans ces buvettes.



Saint-Herblain

La ville a commencé à intégrer les achats équitables dans ses réceptions et manifestations. Elle souhaite dorénavant systématiser l'achat de ces produits pour ses réceptions et de réaliser un guide de l'achat éthique qui intégrera le commerce équitable. La ville a été particulièrement active dans la mobilisation de ses restaurateurs en les invitant, pour fêter les 20 ans du café labellisé Max Havelaar, à déguster du café équitable et à écouter le témoignage de la représentante d'une coopérative péruvienne, une action qui a touché une centaine de professionnels. Les autres organisations du territoire sont également incitées à acheter des produits équitables grâce à des outils d'animation des réseaux d'acteurs de l'économie sociale et solidaire réalisés par la ville, en partenariat avec la chambre régionale.



Saverne

La ville s'est impliquée dans la sensibilisation de ses entreprises et commerçants en les invitant à un petit déjeuner thématique sur le commerce équitable au cours duquel ils ont découvert les produits et labels équitables. Egalement active dans la mobilisation de ses habitants, la ville favorise la participation des acteurs locaux du commerce équitable à différents événements publics, en les invitant par exemple sur les pavillons du développement durable et autres animations de Noël qu'elle organise ou pendant la quinzaine du commerce équitable.



Les collectivités ayant obtenu le titre Territoires de commerce équitable en 2009 et 2010

1. Conseil Régional d'ILE-DE-France
2. Conseil Régional du NORD-PAS-DE-CALAIS
3. Conseil Régional des PAYS-DE-LA-LOIRE
4. Conseil Régional RHONE-ALPES
5. Ville d'ALFORTVILLE (Val-de-Marne)
6. Ville de BOULOGNE (Hauts-de-Seine)
7. Ville de BOURC-EN-BRESSE (Ain)
8. Ville de CHEVILLY-LARUE (Val de Marne)
9. Ville de CLUSES (Haute-Savoie)
10. Ville de DIJON (Côte-d'Or)
11. Ville de DRANCY (Seine-Saint-Denis)
12. Ville de GRENOBLE (Isère)
13. Ville de LONGJUMEAU (Essonne)
14. Ville de LYON (Rhône)
15. Ville de MOUANS-SARTOUX (Alpes-Maritimes)
16. Ville de NANTES (Loire-Atlantique)
17. Ville d'ORLEANS (Loiret)
18. Ville de PARIS (Paris)
19. Ville de SAALES (Bas-Rhin)
20. Ville de SAINT-PAUL (La Réunion)
21. Ville de TOURS (Indre-et-Loire)
22. Ville de RODEZ (Aveyron)
23. Ville d'UNGERSHEIM (Haut-Rhin)



Evénements organisés au sein des territoires pour la remise des titres Territoires de Commerce Equitable 2011

Des événements organisés par les collectivités pour promouvoir le commerce équitable au cours desquels les titres leur seront remis :

- **Communauté d'agglomération du Boulonnais : Jeudi 4 novembre** à Boulogne-sur-Mer, remise des trophées de l'Economie Sociale et Solidaire- avec le Président de la Communauté d'agglomération, Frédéric Cuvillier.
- **Ville et Communauté d'agglomération de Reims : Mercredi 16 novembre** à Reims, de 18h à 22h, conférence- projection « Les défis du Guarana » (séance publique dans le cadre de l'unité d'enseignement)- avec Stéphane Joly, Adjoint au maire Solidarités et Commande publique.
- **Ville de Saverne : Vendredi 18 novembre** à Saverne, à 19h dans le cadre de la soirée des trophées du Pays de Saverne Plaine et Plateau (en clôture de la semaine du développement économique)- avec Emile Blessig, Député-maire.
- **Conseil Général de Meurthe-et-Moselle : Samedi 19 novembre** à Nancy à 14h, dans le cadre du Marché du Monde solidaire – avec le Président du Conseil Général M. Dinet ou vice-président M. Klein.
- **Communauté urbaine de Bordeaux et Conseil Régional d'Aquitaine : le Mardi 22 novembre** à partir de 10h à Bordeaux : Journée de sensibilisation des élus de la communauté urbaine de Bordeaux et du Conseil Régional au commerce équitable- Inauguration d'un marché de Noël solidaire et équitable à 12h
- **Ville de Longvic : Dimanche 4 décembre** à Longvic, à 10h30 – Inauguration du Marché de Noël solidaire avec Claude Darciaux, Députée- maire de Longvic
- **Saint-Herblain** : date et événement à déterminer
- **Chalons en Champagne** : date et événement à déterminer



Remise des prix du Jury 2011:

Le Jury National, présidé par **Gérard Brunaud**, remettra les Prix du Jury le :

Mercredi 23 novembre 2011 à 14h

Au Salon des Maires et des Collectivités Locales

Parc des Expositions- Porte de Versailles à Paris
Sur le stand du Groupe Chèque Déjeuner (Hall 2.1, stand B69)

Ces prix viendront reconnaître les pratiques exemplaires mises en œuvre en 2011 par les collectivités territoriales ayant obtenu le titre de Territoire de Commerce Équitable en 2009 et en 2010 :

- ▶ **Prix du Jury 2011, mention « Achats Publics Équitables »**
- ▶ **Prix du Jury 2011, mention « Sensibilisation des commerces et entreprises au commerce équitable »**
- ▶ **Prix du Jury 2011, mention « Sensibilisation du grand public au commerce équitable »**
- ▶ **Prix du Jury 2011, mention « Conseil Local pour le Commerce Équitable »**

Le Jury National regroupe des personnalités du monde institutionnel, associatif et culturel, reconnues pour leur engagement en faveur du développement durable. Il se réunira à Paris à l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités.

Pour cette 3^{ème} édition, ce **Jury National** sera présidé par :

Gérard BRUNAUD, vice-président de l'ObsAR (Observatoire des achats responsables)

Ayant débuté sa carrière comme Inspecteur du Trésor, Gérard Brunaud a rapidement pris des responsabilités syndicales nationales – il a été Secrétaire Général de la Fédération des Finances et des Affaires Economiques de la CFDT – avant d'intégrer la Direction du Personnel et des Services Généraux du Ministère des Finances (Economie et Budget). Responsable de formation, puis de prestations d'action sociale, il est parallèlement élu local (chargé des finances, du développement économique et de l'emploi) avant de devenir chargé de mission interministérielle « politique d'achats responsables » et d'intégrer le Service des achats de l'Etat, jusqu'à sa retraite fin 2011.

Expert reconnu des clauses sociales dans les marchés publics et Président du comité social du Groupe d'étude des marchés « développement durable », il a participé au comité de pilotage « Etat exemplaire » et s'est vu décerner le trophée « achats durables » 2010 du magazine Décision Achats. Co-fondateur de l'ObsAR (Observatoire des Achats Responsables), dont il est actuel vice-président.

Les personnalités qui composent le **Jury National** :

Sylvie MAYER, guide de l'économie équitable

Chercheur en Biologie, Sylvie Mayer a été députée européenne entre 1979 et 1994. Par la suite, elle a occupé plusieurs postes relatifs à l'environnement et à l'économie Sociale et Solidaire : responsable nationale environnement du Parti communiste 1984-2004 et depuis 2003, elle est responsable du PCF économie sociale et solidaire-commerce équitable. Sylvie Mayer occupe aussi un poste de Chargée de cours à l'Université d'Evry en ESS. Par ailleurs, elle est l'auteur de "Parti pris pour l'écologie", "Quelle planète léguerons-nous?", "Un autre monde une seule planète", co-auteur de l'ouvrage "Le développement en débat" et coordinatrice du "Guide de l'économie équitable".

Olivier BERNON, Directeur Marchés publics et associatifs de la SCOP Chèque Déjeuner

Diplômé de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux (BEM), Olivier Bernon débute sa carrière professionnelle en tant que Responsable commercial collectivités au sein du Groupe Casino –Géant. Il intègre par la suite le Groupe Chèque Déjeuner en 2000 et prend diverses responsabilités en créant notamment le département Marchés publics et associatifs en 2007, composé aujourd'hui d'une vingtaine de collaborateurs. Il fait actuellement partie du comité développement durable du Groupe Chèque Déjeuner, et est membre du comité exécutif de la Fondation Chèque Déjeuner

Elise GAULTIER, Chargée de mission du Programme "Territoires Durables" du Comité 21

Diplômée du Master Stratégies territoriales et urbaines de Sciences Po Paris en 2007, elle a d'abord travaillé comme consultante en stratégie de développement économique et d'aménagement du territoire, avant de rejoindre Comité 21 en juillet 2008. Elle est en charge de l'accompagnement des collectivités adhérentes et de l'animation du site www.agenda21france.org.

Michel HOURDEBAIGT, Chargé de mission au Ministère de l'Ecologie, du Développement durable, des Transports et du Logement.

Au sein du Commissariat Général au Développement Durable (CGDD- bureau de la Consommation de de la production responsables) il est notamment chargé des problématiques liées à la consommation durable. A ce titre, il suit le dossier du commerce équitable, identifié par le CGDD comme un des outils au service du Développement durable.

Les 3 organisateurs de la campagne

Artisans du Monde



Réseau de distribution associatif et militant, Artisans du Monde défend depuis 35 ans une vision engagée du commerce équitable. Les 170 points de vente Artisans du Monde sont des lieux où le public peut acheter des produits alimentaires et artisanaux issus à 100% du commerce équitable, mais également s'informer, s'éduquer et s'engager en faveur d'un commerce mondial plus juste.

Le mouvement Artisans du Monde est composé de 145 associations locales, d'une fédération nationale et d'une centrale d'achats œuvrant pour le développement d'un commerce équitable. Il est le représentant français d'un mouvement international de commerce équitable : WFTO et EFTA (Organisation Mondiale du Commerce Equitable et Association des Importateurs Européens de Commerce Equitable).

La Plate-Forme pour le Commerce Equitable



Créée en 1997, la Plate-Forme pour le Commerce Equitable (PFCE) est un collectif national de représentation des acteurs du commerce équitable visant à défendre et à promouvoir le commerce équitable en France. Son objectif est de contribuer à développer des relations commerciales Nord/Sud plus justes et équilibrées permettant aux producteurs d'améliorer leurs conditions de vie et aux consommateurs d'être mieux informés sur leurs actes d'achats.

L'association réunit des organisations des importateurs grossistes et détaillants, des réseaux de distributeurs, des associations de promotion et de certification, des ONG d'appui au Sud et de plaidoyer et des opérateurs de tourisme équitable.

Les actions de la PFCE se déclinent selon les quatre piliers suivants :

- Mener un dialogue institutionnel pour faire reconnaître et rendre visible le commerce équitable en France ;
- Consolider la crédibilité des pratiques de ses membres ;
- Contribuer à l'ouverture de nouveaux marchés pour les produits de commerce équitable, notamment auprès des acheteurs professionnels publics et privés ;
- Favoriser le dialogue, la mutualisation et la collaboration entre ses membres.

Max Havelaar France



Fairtrade / Max Havelaar est un label international qui regroupe des ONG et des représentants de producteurs. Son but : utiliser le commerce pour donner à des paysans et employés de l'hémisphère sud les moyens de lutter eux-mêmes contre la pauvreté. Le réseau international Fairtrade a lancé un défi : construire, à son échelle, un commerce international plus équitable. Créé à l'appel de producteurs mexicains, il est aujourd'hui cogéré par des producteurs du Sud et des ONG du Nord.

En France, l'association à but non lucratif Max Havelaar France se charge de développer cette nouvelle forme de consommation. Pour cela, elle convainc les acteurs économiques et sensibilise l'opinion.

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DE LA CAMPAGNE

Le Groupe Chèque Déjeuner



Depuis 1964, **le Groupe Chèque Déjeuner** porte de fortes valeurs sociétales et agit pour un développement économique, solidaire, durable. Guidé par les principes de l'économie sociale, il est N°3 mondial sur le marché des Titres et Cartes de services.

Partenaire du commerce équitable depuis 10 ans, c'est tout naturellement qu'il rejoint le programme Territoires de Commerce Equitable.

www.groupe-cheque-dejeuner.com

La Caisse des Dépôts



Investisseur de long terme, au service de l'intérêt général et du développement économique, **le groupe Caisse des Dépôts** fait du développement durable une priorité de son plan stratégique Elan 2020. Partenaire des collectivités territoriales, très présent dans les métiers de la ville et du logement, le groupe Caisse des Dépôts crée des solutions de financement et de services qui contribuent à la ville durable.

La Caisse des Dépôts soutient la campagne Territoires de Commerce Equitable depuis 2007.

www.caissedesdepots.fr

L'Agence Française de Développement



Etablissement public, **l'Agence Française de Développement (AFD)** agit depuis près de soixante-dix ans pour combattre la pauvreté et favoriser le développement dans les pays du Sud et dans l'Outre-mer. Elle met en œuvre la politique définie par le Gouvernement français. Présente sur le terrain dans plus de 50 pays et dans 9 collectivités d'Outre-mer, l'AFD finance et accompagne des projets qui améliorent les conditions de vie des populations, soutiennent la croissance économique et protègent la planète.

L'agence Française de développement soutient la Plate-Forme pour le Commerce Equitable et la campagne Territoires de Commerce Equitable depuis 2009.

www.afd.fr

Informations sur le commerce équitable

Définition

«Le commerce équitable est un partenariat commercial fondé sur le dialogue, la transparence et le respect dans le but de parvenir à une plus grande équité du commerce international. Il contribue au développement durable en offrant de meilleures conditions d'échanges et en garantissant les droits des producteurs et des travailleurs salariés, en particulier ceux du Sud. Les organisations de commerce équitable (soutenues par les consommateurs) s'engagent à sensibiliser l'opinion publique et à mener campagne pour des changements dans les règles et les pratiques du commerce international conventionnel.»

Définition du commerce équitable (Consensus Fine¹, 2001)

Un constat : une économie mondiale déséquilibrée

Alors qu'il pourrait être un levier de développement, le commerce international génère et renforce des inégalités et des processus d'appauvrissement. La dérégulation des marchés agricoles ne garantit pas des prix rémunérateurs aux producteurs marginalisés du sud qui voient leurs conditions de vie se dégrader fortement.

Les inégalités n'ont jamais été aussi grandes

- 2.7 milliard d'individus disposent de moins de 2 dollars par jour.
- 1 milliard de personnes souffrent de la faim et les 2/3 d'entre elles sont des producteurs qui vivent dans les Pays En Développement.
- Les catastrophes écologiques se multiplient et la biodiversité est menacée : il existe 794 espèces en voie de disparition dans le monde.

Et dans le même temps

- 20% de la population se partage 86% de la consommation mondiale.
- Les 500 personnes les plus riches du monde ont un revenu cumulé plus important que celui des 41 millions les plus pauvres.

Pour garantir un développement durable universel, il faut faire évoluer les règles du commerce mondial.

Les engagements du commerce équitable

La démarche du commerce équitable propose une alternative efficace pour réduire les inégalités engendrées par le commerce conventionnel et redonner à l'homme sa place centrale dans les échanges. L'agence AFNOR (Agence Française de Normalisation) définit les critères applicables à la démarche de commerce équitable dans l'accord AC X50-340 de janvier 2006. Il détermine le commerce équitable sous trois aspects :

- L'équilibre de la relation commerciale ;
- L'accompagnement des organisations de producteurs et de travailleurs ;
- L'information et la sensibilisation du consommateur, et plus globalement du public, au commerce équitable.

L'objectif du commerce équitable est de permettre aux producteurs et aux consommateurs de vivre leur dignité et leur autonomie, en retrouvant la maîtrise et le sens de leurs actes.

- Un constat : une économie mondiale déséquilibrée
- Les engagements du commerce équitable
- Les grandes étapes de la construction du commerce équitable

¹ FINE est le forum informel des Nations Unies pour le commerce équitable : FLO, IFAT, NEWS! et EFTA.



Crédits photos : Artisans du Monde, Max Havelaar France

Les chiffres du commerce équitable

Un marché mondial qui poursuit sa progression

- **Dans le monde**, les ventes de produits issus du commerce équitable représentent aujourd'hui un marché de plus de **3,5 milliards d'euros**, contre 1 milliard en 2003
- Les échanges équitables bénéficient à **1,5 million de producteurs et travailleurs** soit environ **8 millions de personnes** (avec les familles) dans près de 60 pays en Afrique, en Asie et en Amérique Latine
- La **World Fair Trade Organisation (WFTO)** qui regroupe les organisations d'**artisans** impliqués dans le Commerce Equitable est passée de 300 à **600 organisations adhérentes dans les dernières années**



Crédit photo : Max Havelaar France

Un marché français dynamique porté par la diversification des secteurs

- En France, le secteur du commerce équitable est resté **dynamique** face à la crise, avec la **création de nouvelles structures et de nouvelles filières**. En 2010 le commerce équitable a généré un chiffre d'affaire estimé à plus de **350 millions d'euros** (contre 60 millions en 2003) ; et la **croissance du commerce équitable** labélisé en **2010** est de 5%.
- Les **produits alimentaires** représentent près de **trois-quarts** des ventes de produits issus du commerce équitable, mais les autres secteurs (mode et textile, déco, cosmétiques) se développent de manière importante.
- Les consommateurs peuvent trouver sur le marché français plus de 4000 produits, dont 45% sont issus de l'agriculture biologique (pour les produits alimentaires).
- **Environ 60% des ventes se font en grandes surfaces**. Le reste a lieu dans des circuits spécialisés, cafés, hôtels, restaurants, vente à emporter, comités d'entreprises. Ce secteur « **hors-domicile** », le **plus dynamique**, représentait plus de 40% du marché en 2010.
- L'achat équitable en **milieu professionnel** est en **constante progression** ces dernières années. Il apparaît aujourd'hui comme un **levier d'achats important et prometteur**.

Des consommateurs mieux informés mais qui achètent encore peu

- La **notoriété** du Commerce Equitable est aujourd'hui très forte : **98% des français** connaissent le commerce équitable (IPSOS juin 2009), alors qu'il n'était que de 9% en 2000
- Fort **capital de sympathie** : les français se sentent proche de la démarche et **78%** d'entre eux formulent des **appréciations positives** sur le Commerce Equitable (IPSOS juin 2009).